

Vannes, le 16 NOV. 2021

Service Environnement

Dossier suivi par : Florence PERAN
Tél. : 02 56 63 70 57
Mèl. : florence.peran@morbihan.gouv.fr
Doc. : avnn_21_earlhelo-cleguer_fp

EARL HELO
Manéhénon
56620 CLEGUER

Objet : Déclaration de modification d'exploitation
d'une installation classée (enregistrement)

P.J. : 1 dossier visé en retour

Monsieur,

En application de l'article R512-46-23 du code de l'environnement, vous m'avez fait parvenir un dossier en date du 17 juin 2021, faisant état d'une modification entraînant un changement notable des éléments du dossier d'autorisation, désormais classé sous le régime de l'enregistrement depuis l'application du décret n° 2013-1301 du 27 décembre 2013 modifiant la nomenclature des élevages porcins.

Vous détenez à ce jour les actes administratifs suivants :

- Arrêté d'enregistrement en date du 6 juillet 2020 pour l'exploitation d'un élevage porcin comprenant 270 reproducteurs, 35 cochettes, 1200 porcelets et 1976 porcs à l'engrais soit 3061 animaux équivalents.

Cette modification concerne la construction d'une maternité de 35 places en remplacement d'une porcherie existante vétuste et de même capacité à désaffecter. Les effectifs enregistrés restent inchangés.

En conséquence, je vous informe que selon votre déclaration, ces modifications ne sont pas considérées comme substantielles car ne sont pas de nature à entraîner des dangers ou inconvénients significatifs pour les intérêts mentionnés aux articles [L. 211-1](#) et [L. 511-1 du code précité et que votre installation reste soumise aux dispositions réglementaires susvisées.](#)

En outre, compte-tenu de la faible modification d'impact pour les autres critères de l'annexe de l'article R 122-2 du code de l'environnement, je vous confirme que **votre projet est dispensé d'une nouvelle évaluation environnementale.**

Je vous transmets, ci-joint, en retour, un exemplaire du dossier dûment visé par mes soins.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le préfet et par délégation
Le chef du service environnement,


Michel COLLIN

Copie : Monsieur le Maire de CLEGUER